

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Après le nouvel acquittement à Leflore, des assassins du petit Emmett TILL L'AFFAIRE DU MISSISSIPPI CONTINUE



La mère douloureuse d'Emmett TILL
soutenue par ses parents.

À l'appel du M.R.A.P.
ardents meetings d'union
à PARIS et à ROUEN

Interprète de l'émotion mondiale
le gouverneur de l'Illinois
demande à son tour
l'intervention de Washington

ACCUSE du meurtre du jeune Emmett Till dans les conditions que l'on sait, T. W. Millam et Roy Bryant étaient acquittés le 24 septembre dernier par le jury de Sumner.

Malgré les preuves les plus accablantes — les témoignages les plus formels, « un doute raisonnable » devait motiver ce scandaleux verdict.

S'il a suscité l'enthousiasme de la population blanche de Greenwood, c'est avec stupeur et indignation que l'unanimité de la presse française l'a accueilli et dénoncé. Car il n'échappait à personne que cette parodie de justice était l'aveu sans équivoque de la complicité des juges avec les assassins — un encouragement mal dissimulé au crime contre les noirs — une légalisation du lynchage.

Peut-être valait-il mieux qu'il n'y eût point de procès.

Cela est vrai pour la sécurité de tous ceux qui avaient eu le courage d'affronter l'organe officiel de l'accusation, car ni Mme Bradley, mère de la victime, ni le

Pétitions et délégations
doivent proclamer
la volonté de justice
du peuple français

**Sous le signe
de la Croix de Fer**



Saluée par un discours du ministre Blank, la nouvelle Wehrmacht est née à Bonn. Comme aux beaux jours de l'ancienne, une Croix de Fer kolossale surmontait la tribune... (Voir page 5.)

Une ère nouvelle s'ouvre au Maroc Et l'Algérie ?

AVEC le retour de l'ancien Sultan sur le trône, c'est une ère nouvelle que l'on peut espérer voir s'instaurer, annonçant la fin des effusions de sang et la paix rétablie au Maroc.

Les antiracistes s'en réjouissent, comme ils se sont réjouis en enregistrant avec la plus vive satisfaction les prises de position nettes de S. M. Mohammed V sur la question du respect des droits de toutes les parties de la population marocaine.

Maroc :
égalité des Juifs
et Musulmans

Dès les premiers jours, en effet, de son installation à Saint-Germain-en-Laye, il recevait le 5 novembre une délégation officielle des Israélites du Maroc à qui il a affirmé qu'aucune discrimination ne serait jamais faite entre Marocains et que « les Israélites marocains sont des citoyens de plein droit comme leurs compatriotes Musulmans ».

Armand BITTOUN.

(Suite en page 5)

vieux pasteur Moses Wright, ni le jeune Willie Reed n'auraient eu à fuir aujourd'hui le Mississippi pour préserver leur vie.

Cela est vrai pour la mémoire du père d'Emmette Till, mort pour l'Amérique au cours de la dernière guerre mondiale et que le « Daily News » ne craint pas de déshonorer à la suite d'une enquête volontairement diffamatoire.

Cela est aussi vrai pour la paix des églises de la Nouvelle-Orléans.

Le procès de Sumner aura encore permis une apologie de la ségrégation raciale s'il n'a pas contribué à diviser la population blanche des Etats du Nord et du Sud. Le gouverneur de la Caroline du Sud n'a-t-il pas récemment dénoncé ce péril en faisant

André SAINT-CYR.

(Suite en page 4.)

DANS CE NUMÉRO :

- L'AFFAIRE EMMETT TILL : Le meeting du 4 novembre (pages 6 et 7) ; La campagne aux Etats-Unis (page 4).
- GEORGES SADOUL salue le Ciné-Club « AMITIE » (page 8).
- GENEVE ET LE MOYEN-ORIENT, par Albert-Paul LENTIN et Alfred GRANT (pages 4 et 5).
- RACISME ET ANTIRACISME EN LORRAINE : reportage d'Andrée MICHEL (page 3).
- LE GALA DU M.R.A.P. (page 2).
- UNE NOUVELLE D'ANDRÉE CLAIR : « Ginette et Hanseli ».

Pleyel, 13 Novembre :

Les amis du MRAP ont applaudi un brillant spectacle

QUELLE scène de variétés ne se flatterait de pouvoir afficher l'éblouissant programme présenté par le M.R.A.P. à son gala du 13 novembre ?

Ce gala, devenu une tradition que les antiracistes se garderaient bien de manquer, a brillamment poursuivi la série de succès remportés lors des précédentes manifestations de ce genre organisées par le M.R.A.P.

Dès 20 h. 30, une foule compacte se pressait aux portes de la Salle Pleyel, foule qui remplit la salle lorsque le rideau s'ouvrit. Disons que cette foule, venue là pour affirmer une fois encore sa volonté d'antiracisme, composait un public difficile quant à la qualité des numéros qu'il était en droit d'exiger — la faute en est aux précédents galas qui furent tous magnifiques. La haute tenue artistique de celui-ci ne devait pas les décevoir.

Dès le début, *Virginia Capers* devait créer l'ambiance. Et la salle entière explosa véritablement devant cette belle fille noire aux proportions de statue, dont la voix magnifique est aussi à l'aise dans les blues américains que dans les vieilles chansons juives. On ne la laissait plus quitter la scène.

Le spirituel *Bernard Lavalette* eut pour tâche de rassasier,

après elle, les spectateurs, tâche dont il s'acquitta avec son élégance et sa verve habituelles.

C'est alors que *Colette Mars*, dont chacun connaît le raffinement et la distinction, prit son auditoire sous le charme de sa voix chaude détaillant des couplets aimés de tous.

C'est à *Francine Alonzo* qu'échut ensuite le privilège de présenter le folklore antillais. Ce fut un ravissement pour les yeux que toutes ces couleurs chatoyantes des costumes, lorsque le rideau s'ouvrit sur les quinze danseurs de la troupe, mais bien plus encore lorsqu'au son de leurs tam-tam ils se mirent à danser, légers et gracieux, tels enfin qu'on se les imagine.

L'Opéra était là aussi, mis en valeur par l'une des plus grandes voix du monde : celle de *Mado Robin*, dont la salle, le souffle suspendu, apprécia hautement la merveilleuse interprétation qu'elle donna du fameux air de Rosine.

La première partie du programme s'acheva en apothéose grâce au précieux concours du chansonnier *Edmond Meunier*, bien connu des auditeurs de la radio et qui sut dire avec émotion son beau poème en hommage à Emmett Till, victime de la haine et de la démente de deux criminels.

L'entr'acte, dans le hall, réunit comme à l'accoutumée, en une foule joyeuse et animée, militants et spectateurs heureux de cette occasion de se retrouver.

Et les *Vinitsky* ouvrirent le feu de la deuxième partie. Leurs rythmes endiablés, leurs jolies bottes rouges et leurs violons conquièrent le public qui ne se tint plus de joie lorsque parut *Mouloudji*. Ce gavroche qui, je crois, conservera éternellement un air d'enfance sur son visage si expressif, présente aujourd'hui un tour de chant épuré des sujets noirs de sa prime jeunesse. Il y a gagné en intensité et en ampleur et les auditeurs ne se lasaient pas d'écouter cette voix si particulière tandis qu'il mimait ses couplets de sa façon bien personnelle.

Ce beau spectacle n'aurait cependant pas connu un tel succès s'il n'avait bénéficié de l'aide qu'y apporta tout au long *Jacques Angelvin*, animateur de la télévision. Il sut présenter chaque artiste avec son talent habituel et son esprit toujours si vif.

C'est à minuit passé seulement que le rideau tomba. Les lumières s'éteignirent et la foule quitta à regret la salle Pleyel où elle venait de passer une si belle soirée. A l'année prochaine !

G. HUTMAN.

LES PERSONNALITES

De nombreuses personnalités s'étaient associées, par leur présence ou par des messages, au gala du M.R.A.P.

Autour du président et de Mme **LYON-CAEN**, en reconnaissait notamment : MM. **Pierre PARAF**, écrivain ; **Victor SABLE**, ancien sénateur de la Martinique ; **SICARD DE PLAUZOLES**, président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme ; **COME-CORNEILLE**, président de l'Association des Amis de Schœlcher ; Mme **Denise DECOURDEMANCHE**, secrétaire générale de l'Association des Familles des Fusillés et Victimes de la Résistance Française ; le docteur **André BLOCH**, médecin des hôpitaux, président d'honneur de l'Amicale des Médecins Israélites de France ; M^r **Charles LEDERMAN**, président de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide.

Parmi les messages reçus, citons ceux de MM. **Edouard HERRIOT**, président d'honneur de l'Assemblée Nationale ; **Louis MARIN**, ancien ministre, membre de l'Institut ; le professeur **Jacques HADAMARD**, membre de l'Institut ; **Alain LE LEAP**, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail ; Mme **Suzanne CREMIEUX**, conseiller de l'Union Française ; M. **H. RIVIERE**, sénateur ; des écrivains **Michel LEIRIS**, **Marcelle AUCLAIR**, **Gabriel TIMMORY** ; de l'amiral **MUSELIER**, ancien chef des Forces Françaises Navales Libres ; des généraux **LE CORGUILLE** et **TUBERT** ; du docteur **Henri DESOILLES**, professeur à la Faculté de Médecine ; de M. **Marcel PRENANT**, professeur à la Faculté des Sciences ; de Mlle **Jacqueline MARCHAND**, agrégée de l'Université.

**

En une brève allocution, **Charles PALANT**, secrétaire général du M.R.A.P., souligna le succès du gala, qui constitue chaque année une grande manifestation antiraciste, où des milliers de Parisiens expriment au M.R.A.P. leur accord et leur sympathie.

Il appela tous les démocrates, tous les gens de cœur à s'unir et à agir ensemble, pour que le racisme et l'antisémitisme soient définitivement mis en échec, dans un monde de paix.

PAS ■ PUISQU'ON NE VOUS LE DIT PAS ■ PUISQU'ON NE VOUS LE DIT PAS

S'il avait vécu...

L'entreprise **RIGAUD**, de Saint-Maur, employait neuf ouvriers au creusement de canalisations à Glamart.

Mal étayée, une masse de boue s'effondra, ensevelissant trois hommes. Il fallut dix heures d'efforts pour dégager le jeune **Mohamed Hachouche**, le seul des trois qui vivait encore.

Mais il devait mourir le lendemain, uni jusque dans la mort à ses camarades de travail : un Français et un Espagnol.

S'il avait vécu il aurait continué à travailler beaucoup et à gagner peu, car son pain et sa sécurité comptaient peu dans les bilans de l'entreprise.

Mais, s'il avait vécu, il aurait gardé au cœur le souvenir de tous ceux qui s'acharnèrent — sous la menace d'un nouvel éboulement — à l'arracher à la mort, parce qu'ils savent, eux, le prix de la vie d'un homme.

L'Oncle TOM.

Des maux, des mots !

La parole est d'argent...

Hier encore préfet de police et du silence, M. Dubois déclarait devant la presse anglo-américaine qu'il espérait apporter... prochainement remède aux déplorables conditions de travail et de logement des 130.000 Nord-Africains vivant à Paris. Quarante mille seulement de ces « citoyens français », a-t-il précisé, ont un emploi stable.

Depuis, sans reculer devant l'instabilité présente de l'emploi,

M. Dubois a accepté la résidence générale à Rabat.

On pourrait dire que la sollicitude de M. Dubois envers les Nord-Africains a été prise de court, mais les bidonvilles du Maroc attendent l'ancien préfet du silence au tournant de ses discours.

A tu et à toi.

Le gouverneur général Chauvet a lui aussi le louable souci d'élever le niveau de vie des masses rurales de l'Afrique Equatoriale.

A Brazzaville, devant le Grand Conseil de l'A.E.F., il a fustigé vertement les éléments de la population française qui se livrent avec les noirs à des exagérations verbales, notamment au « tu-toiement protecteur ».

Ça va changer. Et le niveau de vie des populations rurales en sera élevé d'un... ton.

Racisme à guichet ouvert...

En dehors des déclarations de personnages officiels, d'autres expriment leur petite opinion personnelle sur la situation des Nord-Africains en France.

Par exemple, au bureau de placement du 21, boulevard Picpus, guichet B, c'est cet employé modeste et raciste virulent que les Nord-Africains rendent malade avec leur « charabia ». « Que venez-vous faire ici, leur hurle-t-il à travers son portillon, rentrez chez vous ! »

...Et à guichets fermés...

Rentrer chez eux, minute ! répond un certain président de l'Union Française nord-africaine qui propose au Gouvernement sa petite idée à lui.

Primo : que tous les Musulmans chômeurs d'Alger soient refoulés vers leur commune d'origine. *Secundo* : que les quartiers européens soient interdits à tous les Musulmans dès la tombée de la nuit, sauf nécessité !

Nécessité défait loi.

Or, c'est précisément cette nécessité qui inquiète les racistes en exercice. Les leaders nationalistes qui sont au pouvoir en Afrique du Sud, quoique très satisfaits de la discrimination complète, expriment leurs craintes à ce sujet dans une lettre au premier ministre : « Si les blancs et les noirs sont vraiment séparés, qui fera les travaux pénibles dans les régions blanches ? »

Et le directeur des transports de Johannesburg, s'il exprime lui aussi son accord sur le principe de discrimination, regrette que la... nécessité de faire voyager séparément blancs et noirs lui coûte 500 millions.

Cacophonie.

En vérité, je vous le dis, la discrimination raciale pose de redoutables problèmes.

Ne pas mélanger les blancs et les autres, ces autres devant travailler chez les blancs, tout en restant chez eux, bien que chez eux ce soit aussi chez les blancs...

Dans ce concert de maniaques, malgré les notes discordantes, c'est tout de même l'intérêt qui joue le rôle de chef d'orchestre.

Sans commentaires...

L'éditeur Bernard Grasset est mort. Officier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre militaire du Christ, il officia également dans la collaboration.

— Le professeur allemand Greiling n'espère plus que la famine pour ralentir vers 1984 le taux de croissance des populations...

— « L'Allemagne est la plus pacifique des grandes puissances », écrit l'historien américain Wright, elle n'a mené qu'une guerre tous les 27 ans ».

— A Prévent (Pas-de-Calais), Mokrane Tahlou, marchand ambulancier de tapis et de bretelles, a été gratifié d'un procès-verbal pour défaut d'affichage des prix...

TRISTES RELENTS...

Interdit aux Juifs !

Face au métro « Mairie d'Issy » il y a une crèmerie. A un client qui lui faisait courtoisement remarquer que certains pots de yaourt sont à peu près vides, le crémier répondit en hurlant : « Vous êtes un sale Juif et vous auriez dû passer par le four crématoire. »

Le client, précisément rescapé des camps de concentration, décida de porter plainte et revint le lendemain solliciter le témoignage de la vendeuse. Le crémier surgit à nouveau et cria : « Je saurais répéter moi-même devant le tribunal que vous êtes un sale Juif. D'ailleurs, je vais afficher à mon magasin : « Interdit aux Juifs ».

D'aucuns penseront qu'un tel cas d'antisémitisme pathologique relève du médecin, mais il nous semble que le juge a aussi son mot à dire.

Le plus grand choix d'annonces

...C'est celui de *France-Soir*. On est tout de même surpris de trouver dans cette variété une annonce aussi avariée que celle-ci :

« Dame 50 ans cherche place bonne à tout faire. Israélites s'abstenir », etc...

Si M. Lazareff, directeur de *France-Soir*, cherche une bonne à tout faire, le voilà prévenu.

Vichy-Etat.

« Droit et Liberté » s'est élevé contre les mesures arbitraires d'expulsion et de résidence surveillée qui frappèrent en 1953 MAVIAN et KOSTANTINIAN, héros de la Résistance.

Voici qu'un autre Arménien d'origine, mais naturalisé Français depuis 1930, KEUKDJIAN, combattant lui aussi de la guerre contre Hitler, s'est vu expulsé de Cannes et placé en résidence surveillée en Lozère. Et ce, en vertu d'un décret de Vichy le déchérant de la nationalité française !

La République était belle sous Pétain, mais après 10 ans de la IV^e le vichysme se porte assez bien.

Maréchal, nous voilà !

...Il se porte beaucoup à l'Académie Française, à en juger par le nombre d'« immortels » qui patronnent le centenaire de la naissance de Pétain.

Nés comme leur maître sous Napoléon le Petit, les Weygand, Claude Farrère, Léon Bérard et autres Henry Bordeaux ont gardé au Badinguet-Bazaine de la « Révolution nationale » toute leur reconnaissance.

Il avait redonné une nouvelle « verdeur » aux conceptions politico-sociales de ces fossiles.

Mais son règne — quoique plus court — coûta plus de sang à la France que le Second Empire.

Le moral des troupes.

La publicité, qui ne perd jamais ses droits, sait même au besoin créer des devoirs. Ainsi, on a pu lire dans plusieurs journaux allemands l'annonce suivante :

« Les mobilisables « devraient » dès maintenant prendre du sucre de raisin vitaminé Démo-Sana ; il fortifie. Pour 50 pfennigs, dans les pharmacies et drogueries. »

Le sucre de raisin vitaminé et qui ne coûte que 50 pfennigs ne pourrait-il pas dès maintenant axer sa publicité sur les civils ?

Pudeur.

Erik-Maria Remarque acquit une grande notoriété, après l'autre guerre, en publiant « A l'Ouest, rien de nouveau », qui en était une courageuse dénonciation.

Exilé depuis en Amérique, Remarque est revenu en Allemagne de l'Ouest et a repris son réquisitoire contre les horreurs de la guerre dans un livre intitulé, dans la traduction française : « L'Ile d'Espérance ».

Mais pour être passé dans les mains des censeurs de Bonn, ce livre qui accusait les méfaits de la guerre et de l'hitlérisme, a été défiguré au point de n'être plus qu'une peinture des bombardements alliés en Allemagne.

C'est pourquoi nous n'y lirons pas des dialogues de l'original comme celui-ci :

— Tu as anéanti beaucoup de Juifs ?

— Si tu voyais mes états de service, tu ne poserais pas cette question. Ça c'était du travail !

DROIT ET LIBERTÉ

91, Fbg St-Denis - Paris-10^e
Tél. : TAI. 48-11 et 45-26

TARIF DES ABONNEMENTS

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Un an : 300 francs

PAYS ETRANGERS

Un an : 430 francs

ABONNEMENT DE SOUTIEN :

1.000 francs

TARIF SPECIAL

POUR LA BELGIQUE

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse
envoyer 20 francs et la dernière
bande

Le gérant : Ch. OVEZAREK

S.I.P.N., 14, Rue de Paradis

— : — PARIS (X^e) — : —

Trav. exéc. par des ouv. syndiqués

UN INNOCENT

UN capitaine de vaisseau doit quitter son bord le dernier. C'est sans doute en vertu de cette règle que M. Horace de Carbuccia a comparu en justice un peu moins de dix ans après que certain de ses collaborateurs ait été jugé et même condamné à mort.

Le journal qu'il dirigeait appelait à la répression alors que la répression était exercée par l'ennemi ou sous son contrôle; il réclamait des sanctions au moment où les « coupables » encourageaient la prison, la déportation et la mort; il suggérait des mesures d'exception avant même que l'occupant les ait édictées.

Peu de campagnes de presse, dans l'histoire, furent couronnées d'un tel succès.

Le 29 août 1940, une caricature de « Gringoire » représentait Jean Zay pendu à un drapeau tricolore et le 10 octobre suivant, sous le portrait du même Jean Zay, paraissait le commentaire suivant: « Ce juif a été condamné pour désertion à la dégradation militaire et à la déportation perpétuelle. Et d'un. »

Jean Zay a été assassiné. Dans le numéro du 10 octobre, l'échotier de « Gringoire » se livrait à une violente attaque contre Pierre Masse, avocat à la Cour, « Israélite qui s'était fait élire depuis peu sénateur radical-socialiste de l'Hérault ».

Pierre Masse est mort en déportation.

Le 5 décembre 1940, « Gringoire » s'en prend à Marx Dormoy, ancien ministre de l'Intérieur socialiste, dans les termes suivants: « Peut-on savoir ce qu'il est devenu? A-t-il rendu des comptes? Les nôtres. »

Marx Dormoy a été assassiné. Le 27 février 1941, à propos de l'« épuration » dans les milieux universitaires, « Gringoire » écrivait: « Il y a l'incroyable Brossolette dont on voudrait bien pouvoir se contenter de rire. »

Brossolette s'est tué pour échapper à ses bourreaux.

Mandel, Victor Basch et combien d'autres, républicains, franc-maçons, juifs, servirent de cibles à la célèbre chronique « Répétez-le », où la Gestapo pouvait suivre la trace de ses victimes et trouver le prétexte de ses interventions... Et ne parlons que pour mémoire de la poussière des « incurables » dont les changements de nom et les déplacements figuraient au « carnet mondain » et qui s'en iront finir dans les fours d'Auschwitz.

M. Horace de Carbuccia a été acquitté.

La défense avait, au cours des débats, fait entendre quelques témoins.

Les témoins de l'accusation étaient et resteront absents.

Encore Pujade...

De plus en plus, Pujade se démasque comme fasciste. Ses discours et ses activités n'ont plus grand-chose de commun avec les revendications des petits commerçants et artisans.

Prétendant « défendre » également les ouvriers et les paysans, il se lance dans des diatribes démagogiques sans craindre, malgré les « démentis », les allusions antisémites et xénophobes.

Lui qui affirmait « ne pas faire de politique », n'hésite pas à préconiser « une République autoritaire » et l'accentuation de la politique raciste en Afrique du Nord — programme qui ne peut qu'aller à l'encontre des intérêts

de tous les Français, y compris les commerçants.

Lui qui ne cesse d'attaquer le régime parlementaire, annonce sa volonté... de présenter des députés aux élections. Ces députés devront prononcer un serment de fidélité à l'U.D.C.A. et accepter, s'ils trahissent ce serment, de « subir sur leur personne physique et morale les châtements réservés aux traîtres ».

Ce langage rappelle à s'y méprendre le code de « l'honneur »

FELICITATIONS

Le journal nazi « Der Weg », paraissant en Amérique du Sud sous le patronage de Skorzeny, consacre un article dithyrambique à Pujade.

« Le Mouvement Pujade », écrit-il, est, depuis 1945, le premier mouvement couronné de succès contre la tyrannie de la démocratie. »

On a les félicitations qu'on mérite.

en usage chez les nazis... ou les gangsters.

Le recours aux méthodes fascistes apparaît aussi dans l'institution d'une « marche officielle » de l'U.D.C.A., dont la musique a été composée, comme par hasard, par l'auteur de « Maréchal, nous voilà! »

Pujade confirme ce que nous avons depuis longtemps souligné: à savoir que l'antisémitisme n'est qu'un moyen de division et de diversion destiné à poser faussement les problèmes. On voit aujourd'hui plus clairement où il veut en venir.

Tout cela ne fait pas l'affaire des commerçants, qui veulent continuer à défendre leurs légitimes revendications, mais non pas se laisser entraîner dans de tragiques aventures. C'est ce qui explique les nombreuses démissions enregistrées quotidiennement par Pujade dans la France entière.

Racisme et antiracisme en Lorraine

EN Lorraine, comme dans l'ensemble de la France, le racisme à l'égard des Algériens a subi une forte recrudescence depuis l'aggravation de la situation en Algérie. Ici comme ailleurs s'intensifient les campagnes racistes menées par les journaux, les traitements discriminatoires appliqués par le patronat à la main-d'œuvre algérienne et les opérations policières périodiques déclenchées contre ces travailleurs. Examinons plus particulièrement ces trois aspects de la recrudescence du racisme en Moselle.

La presse

Presque quotidiennement, elle met en évidence des faits divers, le plus souvent sans importance, concernant les Algériens. Des titres racistes s'efforcent d'attirer l'attention du lecteur. Il y a souvent contradiction entre le libellé du titre et le contenu de l'article qui suit. Voici deux exemples choisis à quelques jours d'intervalle dans le journal « Le Lorrain ».

Le 28 septembre 1955, à la rubrique « Tribunal Correctionnel », ce journal titre: « Les Arabes ont la vedette ». Dans le contenu de l'article qui suit, on citait le cas de deux Algériens condamnés respectivement à 5.000 et 10.000 francs d'amende pour des faits sans gravité et, par une volonté curieuse d'assimilation, le cas d'un Européen condamné également. Dans la suite, on indiquait également quatre condamnations d'Européens à des peines plus graves.

Mais le but recherché par ce quotidien est, semble-t-il d'attirer l'attention du lecteur sur les Algériens.

A la date du 1^{er} octobre 1955, nous trouvons dans ce même quotidien ce titre fort suggestif: « Le demi-défendu (par les fellagha) ». Il ne s'agissait que d'une dispute consécutive aux reproches adressés par des Algériens à un de leurs compatriotes qui buvait de l'alcool.

Ces deux exemples nous montrent quels procédés sont employés pour essayer soit de ridiculiser, soit, ce qui est encore plus grave, de justifier dans l'esprit du lecteur les mesures discriminatoires et répressives prises à l'égard des Algériens.

Dans les camps...

Les discriminations racistes du patronat lorrain à l'égard des travailleurs algériens exigeraient plusieurs chapitres pour être seulement énumérées. On déclare les Algériens citoyens français quand il s'agit d'envoyer des forces de répression dans leur pays, mais quand ils viennent travailler dans les entreprises de France, ils ne sont plus assimilables à des salariés européens. La discrimination joue sur tous les plans: logement, salaires, avantages divers, droit à l'embauche, etc.

Les Algériens employés en Lorraine n'ont droit pour se loger qu'à un simple lit dans un dortoir ou un camp appartenant aux houillères ou aux grandes usines sidérurgiques. Le nom de « camp » employé par les habitants convient parfaitement aux baraquements en bois ou demi-dur où les employeurs les ont logés: certains sont encore entourés des fils de fer barbelés destinés à prévenir les évasions de prisonniers soviétiques auxquels ces « camps » étaient destinés sous l'occupation.

Pour pénétrer dans ces camps, il faut montrer « patte blanche », c'est-à-dire déposer sa carte d'identité et respecter un horaire très stricte si le visiteur est Musulman, demander l'autorisa-

tion au directeur si le visiteur est Européen. Nuit et jour le camp est gardé par des policiers de l'usine. Même les délégués des commissions d'hygiène et de sécurité des comités d'entreprises ont les plus grandes difficultés à y pénétrer. N'en serait-il pas autrement si des conditions décentes étaient assurées à ces travailleurs algériens? En réalité, dans beaucoup de « camps », les Algériens dorment sur des matelas bourrés de paille, sans draps ni couvertures; ils n'ont pas de salle de cuisine; aussi on les oblige à prendre leur repas à la cantine de l'usine.

Quelquefois aussi, ils font ce qu'on appelle les « trois huit », c'est-à-dire que le même lit est occupé trois fois par jour par trois locataires différents. La densité est telle dans certains dortoirs qu'on a signalé l'hiver dernier des cas d'asphyxie. Et encore on peut considérer comme privilégiés ceux qui dorment dans les « camps », alors que des milliers d'autres dorment dans les granges, les garages, les ateliers, les recoins d'usine.

A Hayange, nous avons vu un garage habité par 60 Algériens qui dorment sur des paillasses posées sur la terre battue, sans draps ni couvertures. Pas d'installation permettant le chauffage ou la cuisine, pas d'installation hygiénique. L'entrepreneur peu scrupuleux qui les emploie leur fait payer 600 francs par mois pour une place dans ce garage!

A ceux qui demandent un logement pour leurs familles, comme en obtiennent les travailleurs européens, français ou italiens, on leur objecte qu'ils ne sont pas assez stables. En réalité, on ne veut pas reconnaître que leur instabilité est causée par la fréquence des maladies et des accidents dont ils sont victimes par suite des mauvaises conditions de vie et de travail qui leur sont faites.

Les travaux les plus durs

Partout où ils sont employés dans les usines, les mines, les chantiers, ils font les travaux les plus durs, les plus dangereux, les plus sales, pour être, en fin de compte, les plus mal payés. Certaines entreprises constituent des équipes de travailleurs uniquement nord-africaines où l'arbitraire est la loi: là, pas de respect des conventions collectives réglementant la profession, par de respect du salaire minimum garanti interprofessionnel, pas de majoration pour heures supplémentaires, pas de garantie d'emploi. Et quand ces travailleurs font quelques réclamations, ils sont licenciés quand ils font grève, on leur envoie la police et on arrête les délégués algériens. Telle est la solution donnée par le patronat lorrain aux problèmes de l'utilisation de la main-d'œuvre algérienne.

L'acharnement de la police qui dirige ses coups sur ces travailleurs algériens vient répondre aux vœux de la presse raciste et

comble d'aise un patronat qui les surexploite. La ségrégation de l'habitat dont son victimes ces travailleurs algériens concentrés dans les « camps » rend d'ailleurs plus faciles les perquisitions nocturnes, les arrestations sommaires. C'est tantôt sous prétexte d'opérations de « contrôle » permettant l'arrestation de certains Algériens, qualifiés pour la circonstance d'« agitateurs », tantôt dans le but hypocritement avancé d'« assainir » les milieux algériens et de les « protéger » contre une minorité, que ces opérations honteuses sont déclenchées.

Les Parisiens connurent les incidents scandaleux de la Goutte-d'Or suivis de plusieurs semaines de « contrôle ». Le 6 septembre 1955, des rafles monstres à l'égard des Algériens étaient organisées dans toute la France. En Moselle, la police se vantait d'opérer plus de 4.000 « contrôles » d'Algériens: soit environ un Algérien sur trois était arrêté, transporté dans un commissariat, soumis à un interrogatoire, obligé de fournir ses empreintes digitales et de signer, sous peine d'arrestation, une déclaration de loyauté envers la France. Espère-t-on résoudre ainsi le problème algérien?...

Ce jour-là, il y eut 300 Algériens arrêtés en Moselle, 1.000 dans toute la France, qui furent déportés en Algérie, d'où l'on ne devait plus avoir de nouvelles, dans des conditions qui démontraient le mépris total des garanties que la Constitution accorde aux personnes et qui rappelaient étrangement les méthodes pratiquées naguère à l'égard des Israélites et des patriotes.

Une lettre adressée par le président de la Ligue des Droits de l'Homme de la Moselle au ministre de la Justice recevait cette réponse: « J'ignore le cas que vise votre lettre du 12 courant ». Policiers au service du ministère de l'Intérieur, policiers en civil au service des grandes entreprises, anciens officiers des Affaires indigènes spécialisés dans les « services sociaux » destinés aux Algériens, tel est le triste réseau d'encadrement et de « contrôle » mis en place à leur égard, dans le but d'organiser systématiquement le mouchardage, la corruption et de les amener au désespoir et à la peur.

La solidarité des travailleurs français

Mais on ne peut intimider les frères de ceux qui, en luttant, sont bien décidés à faire respecter leur dignité d'hommes, leur droit et leurs libertés. On n'avait pas compté non plus avec une classe ouvrière lorraine qui sait qu'elle ne peut défendre son avenir si elle accepte l'existence d'une main-d'œuvre surexploitée dans laquelle le patronat puise ses réserves pour porter atteinte à des conquêtes sociales chèrement acquises.

Au lendemain des rafles policières dirigées contre les travailleurs algériens, des tracts ont expliqué aux ouvriers ce qui s'était passé. « Les travailleurs algériens sont vos frères », rappelaient les tracts et affiches. Des grèves, des délégations ont eu lieu un peu partout dans les mines, les usines, les chantiers, pour protester contre ce racisme honteux et exiger le retour des détenus. Mais il est clair que la protestation doit aller en grandissant afin que ces faits ne se reproduisent plus et que leurs conséquences soient réparées.

Tous les hommes de bonne volonté, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses, dont la conscience se révolte devant ces faits déshonorants, doivent les dénoncer sans répit et s'opposer à leur poursuite. S'inspirant des actions courageuses menées contre le racisme par les travailleurs lorrains, ils s'uniront afin d'agir contre ces exactions racistes soutenues par d'indignes campagnes de presse, et feront triompher la fraternité.

(Reportage d'Andrée MICHEL.)

Au fil des jours

PAS DE COLLABOS A LA SORBONNE!

Aux cris de « Pas de collabos à la Sorbonne! » plusieurs centaines d'étudiants ont manifesté leur indignation lors du cours inaugural de Jean Guittion à la Faculté des Lettres.

Organisateur, sous l'occupation, des « Centres éducatifs de la Révolution Nationale », auteur d'un livre où Pétaïn voyait « une expression fidèle des principes qui dirigeaient son action », Jean Guittion avait été privé de son poste, à la Libération, par un comité d'épuration. Les étudiants n'oublient pas...

Une conférence du R. P. Riquet

Au cours d'une conférence à la Maison de la Chimie, sur le thème « Le chrétien face à l'antisémitisme », le R. P. RIQUET a déclaré notamment: « Notre loi, notre morale, est celle de la Bible: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Comment, dans un cœur chrétien, pourrait-il être question d'amour si l'antisémitisme y demeure? »

Rivarol condamné mais...

Plusieurs condamnations du directeur de « Rivarol », René Malliavin, pour diffamation et injures, ont été confirmées par la 11^e chambre de la Cour d'Appel de Paris.

Mais la même cour a réduit la sanction infligée au prévenu pour avoir caché un milicien évadé. Au lieu de 4 mois de prison avec sursis et 20.000 francs d'amende, Malliavin est condamné à une simple amende de 20.000 francs.

Contre l'acquiescement de Carbuccia

La section du M.R.A.P. de Marseille a adressé au ministre de la Justice une lettre protestant contre l'acquiescement d'Horace de Carbuccia.

« De Carbuccia, déclare-t-elle, doit explorer ses crimes, si l'on ne veut pas qu'il appelle à en commettre d'autres dans les nouvelles « feuilles infâmes » que son « Rivarol », « Aspects de la France », etc... »

Selon que vous serez BLANC ou NOIR

Un jeune Guinéen, étudiant à Paris, est actuellement emprisonné arbitrairement. Il est clair que s'il était blanc, il serait libre.

Lamine Traore, marié et père d'un enfant de 6 mois, devait recevoir une aide émanant de son territoire d'origine, pour terminer ses études. Il fut reçu, au ministère de la France d'Outre-Mer, par un fonctionnaire particulièrement méprisant. Il riposta. Il y eut querelle, échange de coups.

Toutefois, après procès-verbal au commissariat, le fonctionnaire

en question ne crut pas nécessaire de porter plainte. Trois jours après, ayant été dûment « conseillé », il revenait sur sa décision.

C'est alors que Lamine Traore, qui était parti en vacances, fut jugé par défaut et condamné à 12 mois de prison ferme. Arrêté à son retour, le 30 octobre, son affaire revenait, il y a quelques jours, devant la 23^e Chambre correctionnelle de Paris. La liberté provisoire lui fut refusée.

Il faut espérer que lors de la

prochaine audience, fixée au 26 novembre, les juges se départiront de cette obstination à frapper un jeune noir d'une peine sans rapport avec le délit qui lui est reproché — sans même admettre la possibilité que les torts puissent être du côté du fonctionnaire raciste.

Les antiracistes demandent que Lamine Traore soit immédiatement libéré et puisse regagner le poste de contrôleur de l'enregistrement qui vient de lui être attribué à Dakar.

Contre le scandaleux déni de justice du Mississippi

A Washington exigent les antiracistes américains

« Il n'y aura pas de procès. L'affaire est enterrée », a déclaré le juge Arthur Jordan, à l'issue des délibérations du « grand jury » de Leflore, qui, pour la seconde fois, a acquitté J. W. Millam et Roy Bryant.

L'affaire est enterrée ? Les noirs des Etats-Unis et l'ensemble des antiracistes américains ne le voient pas ainsi. La lutte continue. Le mouvement de protestation se dirige maintenant vers le gouvernement de Washington, vers le ministre de la Justice, M. Brownell, vers le président Eisenhower, que la loi et la Constitution autorisent à intervenir pour faire respecter l'équité.

C'est en raison de l'ampleur de ce mouvement que le gouverneur de l'Illinois, M. William Stratton, a été amené à lancer un appel retentissant aux autorités fédérales. L'Illinois est, rappelons-le, l'Etat où Emmett Till était né et où il habitait, avec sa mère, avant d'aller en vacances chez son oncle, Moses Wright, dans le Mississippi. C'est pourquoi M. Stratton a pu intervenir.

Dans une lettre au ministre de la Justice il écrit : « Un citoyen de l'Illinois, Emmett Till, a été enlevé et assassiné. Il semble maintenant que

les responsables de ce crime n'ont pas comparu devant la Justice. » Et il demande « l'ouverture d'une enquête sur la violation des droits de ce citoyen de l'Illinois dans un autre Etat ».

Des meetings organisés par les organisations antiracistes continuent à se tenir à travers les Etats-Unis. Après que des dizaines de milliers de personnes aient manifesté à Chicago, Baltimore, New-York, Detroit, San-Francisco, Washington, un nouveau grand rassemblement se prépare pour le début de décembre à New-York. A l'issue de chacun de ces meetings, des résolutions sont adoptées, demandant l'intervention du Gouvernement fédéral. Les lettres et télégrammes réclamant justice affluent par milliers à la Maison Blanche, cependant que des délégations se rendent, par dizaines, à Washington.

Parallèlement, le député Charles C. Diggs, qui assista au procès de Sumner, a déposé au Congrès un projet de résolution interdisant aux représentants du Mississippi de s'élérer, étant donné que les noirs ne peuvent voter normalement dans cet Etat. Ce texte est conforme à l'esprit et à la lettre de la Constitution (13^e, 14^e et 15^e

L'affaire continue

(Suite de la page 1)

avait été contestée l'identité du cadavre repêché dans la rivière de Tallahassee. Quoi qu'il en soit, c'est sur la base de cette seule contestation que les juges du Mississippi avaient cru défendre leurs traditions. Et c'est ainsi que nous avons su comment le doute pouvait être chez eux une notion juridique commode au service de l'extermination des hommes de couleur.

Mais l'aveu. Depuis le procès de Leflore nous savons qu'il ne lie point les juges du Sud quand il émane des blancs poursuivis pour le meurtre ou le kidnapping d'un noir. En tout cas, il ne fait point foi contre eux. Dans le Mississippi, on n'a pas au moins la religion de l'aveu.

Tel est l'enseignement des récentes décisions des jurys du Mississippi lorsqu'ils sont chargés de punir les responsables d'atrocités commises vis-à-vis de la population de couleur.

Mais de tels procès, de tels verdicts, parce qu'ils mettent en cause les principes mêmes de la justice en ce qu'elle a d'universel et de vrai quand elle est exercée dans un but inaccessible aux passions, engagent l'avenir d'une Nation.

Une justice qui s'inspire de la haine de race n'est pas seulement une justice haïssable. C'est une monstruosité contre laquelle l'humanité qui se veut civilisée se doit de combattre implacablement.

A la barre de l'opinion mondiale, les jurés de Sumner comme ceux de Leflore ne se repentent jamais assez d'avoir été complices de l'assassinat d'un jeune noir de 14 ans — s'il peut être quelque repentir dans des consciences de brutes.

Les quatre témoins ont comparu devant lui : le vieil oncle de l'enfant assassiné, Moses Wright ; le jeune Willie Reed, qui les bourreaux à l'œuvre, et deux policiers : George Smith et John E. Cochran. Il n'a pas été question des deux autres témoins cités au procès de Sumner et qui ont disparu.

Une nouvelle fois, les responsables de la justice n'ont pas tenu compte des témoignages des noirs. Après le verdict, George Smith, le shérif qui avait déjà contribué à l'occultement de Sumner, a eu le cynisme de déclarer : « Je ne pense pas que les noirs souhaieraient l'occupation de Millam et Bryant. Ils souhaitent une situation qu'ils puissent présenter comme un exemple frappant d'injustice pour pouvoir continuer à nous attaquer. »

Ainsi ce serait servir les noirs, selon lui, que de ne pas juger les criminels racistes.

L'affaire continue

Les responsables de ce crime n'ont pas comparu devant la Justice. » Et il demande « l'ouverture d'une enquête sur la violation des droits de ce citoyen de l'Illinois dans un autre Etat ».

Des meetings organisés par les organisations antiracistes continuent à se tenir à travers les Etats-Unis. Après que des dizaines de milliers de personnes aient manifesté à Chicago, Baltimore, New-York, Detroit, San-Francisco, Washington, un nouveau grand rassemblement se prépare pour le début de décembre à New-York. A l'issue de chacun de ces meetings, des résolutions sont adoptées, demandant l'intervention du Gouvernement fédéral. Les lettres et télégrammes réclamant justice affluent par milliers à la Maison Blanche, cependant que des délégations se rendent, par dizaines, à Washington.

Parallèlement, le député Charles C. Diggs, qui assista au procès de Sumner, a déposé au Congrès un projet de résolution interdisant aux représentants du Mississippi de s'élérer, étant donné que les noirs ne peuvent voter normalement dans cet Etat. Ce texte est conforme à l'esprit et à la lettre de la Constitution (13^e, 14^e et 15^e

avait été contestée l'identité du cadavre repêché dans la rivière de Tallahassee. Quoi qu'il en soit, c'est sur la base de cette seule contestation que les juges du Mississippi avaient cru défendre leurs traditions. Et c'est ainsi que nous avons su comment le doute pouvait être chez eux une notion juridique commode au service de l'extermination des hommes de couleur.

Mais l'aveu. Depuis le procès de Leflore nous savons qu'il ne lie point les juges du Sud quand il émane des blancs poursuivis pour le meurtre ou le kidnapping d'un noir. En tout cas, il ne fait point foi contre eux. Dans le Mississippi, on n'a pas au moins la religion de l'aveu.

Tel est l'enseignement des récentes décisions des jurys du Mississippi lorsqu'ils sont chargés de punir les responsables d'atrocités commises vis-à-vis de la population de couleur.

Mais de tels procès, de tels verdicts, parce qu'ils mettent en cause les principes mêmes de la justice en ce qu'elle a d'universel et de vrai quand elle est exercée dans un but inaccessible aux passions, engagent l'avenir d'une Nation.

Une justice qui s'inspire de la haine de race n'est pas seulement une justice haïssable. C'est une monstruosité contre laquelle l'humanité qui se veut civilisée se doit de combattre implacablement.

A la barre de l'opinion mondiale, les jurés de Sumner comme ceux de Leflore ne se repentent jamais assez d'avoir été complices de l'assassinat d'un jeune noir de 14 ans — s'il peut être quelque repentir dans des consciences de brutes.

Genève : l'esprit souffle toujours

Une conférence de Genève est morte. Vive l'esprit de Genève ! Car l'esprit de Genève souffle toujours, quoi qu'en disent en Occident les bons apôtres qui, grands « relaoueurs » de « guerre froide » et de « petite Europe », prétendent justifier leurs nouveaux plans aventureux par le prétexte d'un échec total de la conférence des Quatre ».

DES OMBRES ET DES LUMIERES
Echec total de la conférence ? Regardons-y de plus près et voyons un peu mieux les ombres et les lumières. Certes, il est bien vrai que le communiqué final de la conférence est décevant dans la mesure où il n'annonce aucun accord précis, aucune décision concrète, mais rien n'en a été rompu, au contraire, et dans leurs discours de clôture, les quatre ministres

des Affaires étrangères, tout en faisant part de leur volonté de poursuivre leurs échanges de vues par la voie diplomatique ou par des voies plus directes, ont exprimé l'espoir de progrès futurs.

Avant déblayer le terrain et clarifié les positions, la conférence laisse intactes et améliore même les chances d'une négociation dont chaque ministre a affirmé fortement la nécessité, en même temps qu'il manifestait sa volonté d'y recourir. Les principaux pourparlers — ceux qui portent sur le désarmement — vont se poursuivre à la Commission de l'O.N.U., sous l'égide de ces Nations Unies qui vont prochainement s'agrandir puisqu'à Genève les Quatre — autre résultat positif de leurs travaux — semblent bien s'être mis d'accord sur l'admission de certains pays candidats (pas tous).

Ces constatations assez optimistes faites — et il était d'autant plus indispensable de les faire que toute une campagne de presse bien orchestrée cherche à les escamoter — quel est le bilan précis de la conférence ?

UN BILAN FINALEMENT POSITIF
Reprenons le programme même des ministres, l'ordre du jour que les Quatre s'étaient eux-mêmes fixé :

I. Sécurité européenne et réunification de l'Allemagne.
Les Occidentaux et l'U.R.S.S. se sont trouvés d'accord sur le principe de la réunification de l'Allemagne par des élections générales libres dans tout le pays. Les Occidentaux désiraient voir ces élections organisées par les Quatre, avec le concours d'experts allemands, alors que l'U.R.S.S. préférerait les voir organisées par un comité désigné par les deux Parlements allemands. Mais là n'est pas le principal point d'achoppement. Le grand obstacle à un accord, c'est l'exigence tenace des Occidentaux de faire entrer dans l'organisation atlantique une Allemagne réunifiée et réarmée. Qui ne voit le danger qu'une telle Allemagne pourrait faire courir, non seulement à l'U.R.S.S., mais à ses voisins, à la France, à la paix ? Contre ce terrible péril, les Trois n'ont offert à l'U.R.S.S. que des garanties désiroises et le « Pacte de Sécurité » qu'ils lui ont proposé ne garantit nullement sa

Bonn : Croix de Fer et antisémitisme

« Je crains que la nouvelle armée allemande ne soit pareille à l'ancienne », a déclaré le pasteur Niemoller, chef de l'église luthérienne d'Allemagne, tandis que les revanchards et les nazis saluaient la renaissance de la Wehrmacht, par la grâce des Accords de Paris.

Ces inquiétudes ne sont que trop justifiées par l'état d'esprit qui régnait en Allemagne de Bonn, jusque dans les cercles dirigeants, où, pendant la maladie d'Adenauer, la direction des affaires appartenait au sinistre Globke, auteur des lois raciales de Nuremberg.

Pour faire admettre le réarmement allemand, M. Mendès-France et ses amis avaient fait miroiter la solution « européenne » du problème sarrois. La Sarre a dit « non » et la Wehrmacht, elle, poursuit sa marche.

Finalment, alors que les perspectives de réunification allemande semblent remises aux dates les plus lointaines, un accord provisoire sur la sécurité européenne semble avoir des chances dans un avenir assez proche (nouvelle conférence des quatre ministres au printemps ou nouvelle conférence des Quatre Grands aux Etats-Unis au début de l'automne 1956. A la veille des élections présidentielles américaines).

II. Désarmement.
Les Occidentaux ayant reculé par rapport à leurs positions antérieures et abandonné le projet franco-britannique de 1954, le dialogue qui s'est déroulé à Genève a été un dialogue de sourds. Les Occidentaux se sont accrochés à leur thèse du contrôle préalable au désarmement, alors que les Soviétiques préconisent le contrôle simultané du désarmement. Cependant, là encore, certaines perspectives d'accord sont apparues. Alors que sur le désarmement atomique l'impressionne semblait pour l'instant totale, des possibilités de synthèse apparaissent entre les diverses propositions de contrôle et les premières mesures de désarmement classique. Ces possibilités pourront se développer au sous-comité de désarmement.

III. Relations Est-Ouest.
Là encore, le refus des Occidentaux de remettre en question l'embargo et le blocus des

A. P. LENTIN.
(Suite de la page 7)

SOUS LE SIGNE DU



Moyen-Orient : Les peuples, eux, ont intérêt à LA PAIX

U sujet des événements du Moyen-Orient, on peut paraphraser, un célèbre dicton : « à chaque jour son développement ». Autour de deux centres de gravitation : la libération des peuples jadis colonisés et les luttes entre les intérêts opposés des pays colonisateurs, tournent des initiatives spectaculaires.

Ces manifestations ont une logique interne, naturellement, révélant un état d'esprit, une orientation souvent camouflée, en particulier en ce qui concerne la grande spécialiste des questions du Moyen-Orient : l'Angleterre. Le pays de Lawrence et de Glubb Paacha a attendu patiemment pour frapper un coup en direction de ses deux rivaux : la France et les Etats-Unis. Bien qu'elle ait consacré la déclaration de mai 1950 devant « garantir » la sécurité du Moyen-Orient, la Grande-Bretagne vient de réunir une conférence à Bagdad, comprenant des délégués de Turquie, d'Irak, d'Iran et du Pakistan. Les Etats-Unis ont droit à des observateurs, la France est complètement éliminée.

Si le pacte de Bagdad traduit des oppositions Inter-pays, il porte surtout en lui la menace stratégique contre l'U.R.S.S. et les pays de faible prestige sur les pays récalcitrants, notamment la Syrie, le Liban, l'Arabie saoudite et l'Egypte.

Car, dans ces pays se manifeste un puissant mouvement de neutralité, favorisant un libre développement des économies nationales en dehors des corsets monopolistes qui les ont enserrés et de la politique des blocs militaires. L'ouverture des nouveaux débouchés, l'aide appréciable entrevue grâce aux relations Est-Ouest sans conditions militaires, stimulent les tendances visant à briser les monopoles anglo-franco-américains.

Ainsi pour l'Egypte. Ses relations avec les pays de Bandoung et les pays de l'Est européen lui ouvrent une perspective de prospérité. Elle ne

Alfred GRANT.
(Suite de la page 7)

LE PROCES DE LEFLORE

Le « grand jury » de Leflore, chargé d'examiner l'affaire Emmett Till, était, comme le jury de Sumner, composé uniquement d'hommes blancs.

Quatre témoins ont comparu devant lui : le vieil oncle de l'enfant assassiné, Moses Wright ; le jeune Willie Reed, qui les bourreaux à l'œuvre, et deux policiers : George Smith et John E. Cochran. Il n'a pas été question des deux autres témoins cités au procès de Sumner et qui ont disparu.

Une nouvelle fois, les responsables de la justice n'ont pas tenu compte des témoignages des noirs. Après le verdict, George Smith, le shérif qui avait déjà contribué à l'occultement de Sumner, a eu le cynisme de déclarer : « Je ne pense pas que les noirs souhaieraient l'occupation de Millam et Bryant. Ils souhaitent une situation qu'ils puissent présenter comme un exemple frappant d'injustice pour pouvoir continuer à nous attaquer. »

Ainsi ce serait servir les noirs, selon lui, que de ne pas juger les criminels racistes.

LE PROCES DE LEFLORE

Le « grand jury » de Leflore, chargé d'examiner l'affaire Emmett Till, était, comme le jury de Sumner, composé uniquement d'hommes blancs.

Quatre témoins ont comparu devant lui : le vieil oncle de l'enfant assassiné, Moses Wright ; le jeune Willie Reed, qui les bourreaux à l'œuvre, et deux policiers : George Smith et John E. Cochran. Il n'a pas été question des deux autres témoins cités au procès de Sumner et qui ont disparu.

Une nouvelle fois, les responsables de la justice n'ont pas tenu compte des témoignages des noirs. Après le verdict, George Smith, le shérif qui avait déjà contribué à l'occultement de Sumner, a eu le cynisme de déclarer : « Je ne pense pas que les noirs souhaieraient l'occupation de Millam et Bryant. Ils souhaitent une situation qu'ils puissent présenter comme un exemple frappant d'injustice pour pouvoir continuer à nous attaquer. »

Ainsi ce serait servir les noirs, selon lui, que de ne pas juger les criminels racistes.

K. K. K.

Des croix ont flambé sur les collines du comté de Leflore, tandis que se déroulaient les délibérations du « grand jury » sur l'affaire Emmett Till : le Ku-Klux-Klan manifestait sa présence.

C'est le Ku-Klux-Klan qui, par ses interventions plus ou moins clandestines, entretient l'esprit raciste dans tout le Sud des Etats-Unis, mobilisant et excitant les hommes de main, organisant les expéditions punitives, imprimant la presse, etc... Il s'efforce de terroriser les noirs, pour le plus grand profit des planteurs.

Quelques jours avant l'assassinat du petit Emmett, le « sercier impérial » de K.-K.-K. avait lancé à Atlanta (Géorgie) un appel à la croisade contre les noirs : « POUR COMBATTRE LES MAUX QUI MENACENT L'HOMME BLANC ». Millam et Bryant sont des chevaliers de cette croisade.

Encouragé par cet exemple et par la mansuétude des juges, les racistes ont, ces dernières semaines, multiplié leurs forfaits et leurs appels à la violence.

L'Église réservée aux noirs, à Lake City (Caroline du Sud), a été incendiée et le pasteur, J. A. Delaine, a été enlevé.

Non loin de Sumner, le frère d'un jeune noir, Timb Dorday, vient de révéler que son fils a été arrêté par une automobile, qui le poursuivait sur la route, parce qu'il avait joué avec une fillette blanche.

A Longview (Texas), des blancs ont tiré sur des enfants noirs dont les parents étaient opposés à la ségrégation dans les écoles : un jeune garçon a été tué, deux fillettes blessées.

A Orlando (Floride), des coups de mitraillettes ont été tirés contre le siège du G.I.O., où se tenait une réunion syndicale : 10 travailleurs noirs ont été blessés.

A Atlanta, une noire et un blanc ont été condamnés à cinq ans de prison pour l'« être mariés, contrairement à la loi de ségrégation ».

Encouragé par cet exemple et par la mansuétude des juges, les racistes ont, ces dernières semaines, multiplié leurs forfaits et leurs appels à la violence.

Algérie : sang et racisme

En Algérie cependant, et malgré le plus large mouvement d'opinion que se soit jamais manifesté pour empêcher que la France ne s'y laisse entraîner dans une guerre absurde et sans issue, les opérations dites « de police » et les « ratissages » continuent. Le sang coule tous les jours et tous les jours la liste des victimes algériennes et françaises s'allonge imitativement.

Et lors des récents débats sur l'Algérie à l'Assemblée Nationale, on a pu entendre un député, M. Aumeran, parlant de l'action militaire et de l'état de siège, réclamer « des cours martiales éclairés, statuant sur les lieux du crime, et faisant exécuter instantanément la sentence » ; un autre député, M. Pierre André, se plaignait du trop petit nombre d'exécutions capitales et dit : «...Ce prétendu nationalisme, c'est, en réalité, un fanatisme

dressé avec une violence extraordinaire contre les Français d'abord, contre les blancs en général ensuite ». (« J. O. », du 8 octobre 1955). On croit entendre le langage des pires racistes de l'Afrique du Sud.

« Nous espérons voir, a-t-il dit, dans un Maroc nouveau, libre et indépendant, régner la tolérance et la concorde afin que tous ses habitants, quelles que soient leur confession et leur nationalité, se sentent plus en sécurité pour leurs personnes, leurs intérêts et leurs libertés ».

C'est encore une fois la meilleure réponse aux tentatives visant à dresser Musulmans et Juifs les uns contre les autres, tentatives que le M.R.A.P. avait stigmatisées dans sa résolution du 5 octobre 1955.

Algerie : sang et racisme

En Algérie cependant, et malgré le plus large mouvement d'opinion que se soit jamais manifesté pour empêcher que la France ne s'y laisse entraîner dans une guerre absurde et sans issue, les opérations dites « de police » et les « ratissages » continuent. Le sang coule tous les jours et tous les jours la liste des victimes algériennes et françaises s'allonge imitativement.

Et lors des récents débats sur l'Algérie à l'Assemblée Nationale, on a pu entendre un député, M. Aumeran, parlant de l'action militaire et de l'état de siège, réclamer « des cours martiales éclairés, statuant sur les lieux du crime, et faisant exécuter instantanément la sentence » ; un autre député, M. Pierre André, se plaignait du trop petit nombre d'exécutions capitales et dit : «...Ce prétendu nationalisme, c'est, en réalité, un fanatisme

Le Cap : Manifestation antiraciste sans précédent

Des milliers de femmes, le plupart blanches, ont défilé dans les rues du Cap pour protester contre les décisions du gouvernement sud-africain de réduire encore le droit de vote des noirs. C'est la première fois en Afrique du Sud que les antiracistes blancs participent à une manifestation aussi importante.

« Dans chacun des pays intéressés nous devons permettre à une élite nationale de se manifester librement et c'est avec elle qu'il sera possible de négocier un traité d'association ».

Tandis que M. Jacques Duclos déclare à l'Assemblée Nationale (11-10-1955) : « Si l'Assemblée Nationale, se montrant lucide en ce qui concerne l'Algérie, définissait une politique d'abandon des solutions de force et de recours à la négociation, les répercussions d'un tel acte seraient considérables, le visage de la France apparaîtrait sous un tout autre éclairage à l'échelle internationale ainsi qu'en Algérie. Il y aurait de la joie dans les foyers français, et dans les rangs des soldats maintenus ou rappelés sous les drapeaux, et le peuple algérien saluerait avec espoir et compréhension la fin de la guerre qui lui est faite. »

« Seule la négociation est conforme aux véritables intérêts français. »

« Depuis des semaines, criant au défaitisme et à la trahison, des voix nous adjurent pathétiquement de nous cramponner coûte que coûte à des conceptions coloniales considérées dans le monde comme primées. Bien qu'on sache à quelle catastrophe cette rçcadure de pourvue d'imagination nous a conduits en Indochine, c'est une même persévérance dans de vieux errements que certains, et non des moindres, nous prêchent aujourd'hui comme seul moyen de nous maintenir en Afrique du Nord. »

L'idée d'élections loyalement organisées, de représentants valablement désignés des populations algériennes, de l'ouverture d'un dialogue et du cessez-le feu immédiat, se répand de plus en plus :

« C'est Albert Camus qui écrit dans l' « Express » (10-10-1955) : « Une chance demeure. Elle est dans une libre confrontation, au cours d'une rencontre décisive, des forces qui sont en présence. Seule, cette franche explication pourrait traverser quelques-unes des barrières qui séparent les Français d'Algérie aussi bien des Arabes que des Métropolitains. »

« C'est Guy Mollet qui écrit dans « Le Populaire de Paris » (10-9-1955) : « Dans chacun des pays intéressés nous devons permettre à une élite nationale de se manifester librement et c'est avec elle qu'il sera possible de négocier un traité d'association ».

Tandis que M. Jacques Duclos déclare à l'Assemblée Nationale (11-10-1955) : « Si l'Assemblée Nationale, se montrant lucide en ce qui concerne l'Algérie, définissait une politique d'abandon des solutions de force et de recours à la négociation, les répercussions d'un tel acte seraient considérables, le visage de la France apparaîtrait sous un tout autre éclairage à l'échelle internationale ainsi qu'en Algérie. Il y aurait de la joie dans les foyers français, et dans les rangs des soldats maintenus ou rappelés sous les drapeaux, et le peuple algérien saluerait avec espoir et compréhension la fin de la guerre qui lui est faite. »

« Seule la négociation est conforme aux véritables intérêts français. »

« Depuis des semaines, criant au défaitisme et à la trahison, des voix nous adjurent pathétiquement de nous cramponner coûte que coûte à des conceptions coloniales considérées dans le monde comme primées. Bien qu'on sache à quelle catastrophe cette rçcadure de pourvue d'imagination nous a conduits en Indochine, c'est une même persévérance dans de vieux errements que certains, et non des moindres, nous prêchent aujourd'hui comme seul moyen de nous maintenir en Afrique du Nord. »

L'idée d'élections loyalement organisées, de représentants valablement désignés des populations algériennes, de l'ouverture d'un dialogue et du cessez-le feu immédiat, se répand de plus en plus :

« C'est Albert Camus qui écrit dans l' « Express » (10-10-1955) : « Une chance demeure. Elle est dans une libre confrontation, au cours d'une rencontre décisive, des forces qui sont en présence. Seule, cette franche explication pourrait traverser quelques-unes des barrières qui séparent les Français d'Algérie aussi bien des Arabes que des Métropolitains. »

« C'est Guy Mollet qui écrit dans « Le Populaire de Paris » (10-9-1955) : « Dans chacun des pays intéressés nous devons permettre à une élite nationale de se manifester librement et c'est avec elle qu'il sera possible de négocier un traité d'association ».

Tandis que M. Jacques Duclos déclare à l'Assemblée Nationale (11-10-1955) : « Si l'Assemblée Nationale, se montrant lucide en ce qui concerne l'Algérie, définissait une politique d'abandon des solutions de force et de recours à la négociation, les répercussions d'un tel acte seraient considérables, le visage de la France apparaîtrait sous un tout autre éclairage à l'échelle internationale ainsi qu'en Algérie. Il y aurait de la joie dans les foyers français, et dans les rangs des soldats maintenus ou rappelés sous les drapeaux, et le peuple algérien saluerait avec espoir et compréhension la fin de la guerre qui lui est faite. »

« Seule la négociation est conforme aux véritables intérêts français. »

« Depuis des semaines, criant au défaitisme et à la trahison, des voix nous adjurent pathétiquement de nous cramponner coûte que coûte à des conceptions coloniales considérées dans le monde comme primées. Bien qu'on sache à quelle catastrophe cette rçcadure de pourvue d'imagination nous a conduits en Indochine, c'est une même persévérance dans de vieux errements que certains, et non des moindres, nous prêchent aujourd'hui comme seul moyen de nous maintenir en Afrique du Nord. »

à... FRANCFORT

LES ŒUVRES D'ALFRED ROSENBERG et d'autres livres nazis étaient exposés par un libraire à la Foire de Francfort. Les autorités refusant d'intervenir, les autres libraires exposèrent les ont enlevés de force.

GRAZ (Autriche)
DES NAZIS ont tenté d'incendier la Maison de la Communauté Juive.

LONDRES
L'HISTORIEN BRUNO WEIL, spécialiste de l'affaire Dreyfus, a déclaré, au cours d'une conférence, que « le gouvernement allemand aurait pu, à l'époque, établir l'innocence de Dreyfus, mais il a refusé intentionnellement de le faire ».

AM KENYA, des sujets de la reine furent interrogés sans motif, certains sous tort, et accusés de crimes atroces. Par ailleurs, il y a une grande différence entre les peines infligées aux blancs et aux noirs. a déclaré Lord Shelton à la Chambre des Lords.

MELBOURNE
ILSE KOCH, la « chienne de Buchenwald », ayant annoncé son intention de se rendre en Australie après sa prochaine sortie de prison, une vive émotion s'est emparée de tout le pays. D'autant plus que la criminelle nazie a déclaré : « Plusieurs de mes amis ont déjà émigré en Australie. »

NEW-YORK
LA DELÉGATION sud-africaine s'est retirée de l'O.N.U., le problème racial en Afrique du Sud ayant été inscrit à l'ordre du jour.

WASHINGTON
PARLANT DE L'ANTISEMITISME aux Etats-Unis, M. Brownell, ministre de la Justice, a déclaré que si le docteur Folk, inventeur du vaccin contre la poliomyélite, voulait habiter certains quartiers des villes américaines ou adhérer à certains clubs ou associations, il en serait exclu parce que juif. Qu'attend dans le ministre pour sévir contre ces agissements contraires à la loi et à la Constitution ?



Le sultan, arrivant au Maroc, descend de l'avion.

ne représentent aucune formation politique et qui groupent toutes les tendances, est une des manifestations les plus importantes de la prise de conscience nationale sur la gravité de la situation et l'urgence du règlement de la question algérienne par des solutions de paix.

Ceux qui ont entre leurs mains les destinées de la nation ne peuvent plus se dérober à ces appels sans encourir les responsabilités des pires catastrophes où risquent de nous entraîner leur aveuglement.

Ces dernières semaines des initiatives très nombreuses se sont manifestées pour alerter l'opinion et l'amener à comprendre que la seule solution de paix réside dans la négociation, et à l'exiger.

Il est impossible de les citer toutes. Il convient cependant de signaler la « Journée du 6 novembre pour l'étude et la discussion des problèmes d'Afrique du Nord », journée d'études qui a groupé des personnalités et des groupes très divers, et à laquelle le M.R.A.P., qui avait été invité

à titre d'organisation antiraciste, a tenu à être présent, comme il entend s'associer à toutes les tentatives faites en vue de la paix en Afrique du Nord.

L'appel, enfin, des Intellectuels du Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, par le poids des signatures recueillies, allant de Marniac à Joliot-Curie et comprenant des dizaines de noms dont Roger Martin-du-Gard, Jean Cassou, Jean Rostand, André Breton, Jean-Paul Sartre, le R. P. Avril, Jean Cocteau et tant d'autres qui ne

L'AFFAIRE
du MISSISSIPPI

A l'appel du M.R.A.P., à la Mutualité

A l'appel du M.R.A.P., Paris antiraciste a réclaté avec force le juste châtiment des assassins d'Emmett Till, au cours du grand meeting de la Mutualité, le 4 novembre dernier.

C'était à quelques jours de la date fixée pour le second procès. Il fallait que l'opinion publique, qui avait exprimé son émotion après le scandaleux acquittement de Sumner, lance un nouvel et solennel avertissement aux jurés de Leflore, à tous ceux dont il dépend, aux Etats-Unis, que justice soit rendue.

C'est pourquoi jeunes et vieux, hommes et femmes de toutes origines, antiracistes de toutes tendances, étaient venus si nombreux. C'est pourquoi tant de personnalités diverses, par leur présence ou par des messages, s'étaient associées à la manifestation.

Ce fut un puissant meeting, digne des belles traditions du peuple parisien, un meeting résolu et combattif, qui se déroula sous le signe de l'union la plus large, la plus complète.

Les personnalités

Après M. Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président du M.R.A.P., qui ouvrit la séance, on entendit tour à tour les interventions de MM. Yves DECHEZELLES, avocat à la Cour; le pasteur LENEBACH, les écrivains René MARAN, prix Goncourt, et Pierre PARAF; Mme Maria RABATE, député de Paris; MM. Léo HAMON, sénateur; Alfred GRANT, secrétaire général de l'Union des Sociétés Juives de France; Jean SCHAFFER, secrétaire de la Confédération Générale du Travail; Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P.

A la tribune on reconnaissait également MM. l'abbé GRANGIER, Victor SABLE, ancien sénateur de la Martinique; Charles LEDERMAN, président de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide; LAFARE, président de l'Association des Etudiants Martiniquais; RAHANDRAHA (Etudiants Malgaches) et les membres du Bureau National du M.R.A.P.

Les messages

D'autre part, les personnalités suivantes, n'ayant pu être présentes, avaient fait parvenir des lettres de solidarité ou des messages dont il fut donné lecture: M. Gérard BAUER, de l'Académie Goncourt; Mmes EBOUE-TELL, Suzanne CREMIEUX, le pasteur LA GRAVIÈRE, conseillers de l'Union Française; MM. Aimé CESAIRE, Gilbert de CHAMBRUN, André DENIS, députés; Henry TORRES, Sénateur; SICARD de PLAUZOLE, président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme; le docteur WEILHALLE, de l'Académie de Médecine; le professeur Jacques HADAMARD, membre de l'Institut; V. JANKELEVITCH, LEVY-BRUHL, des Facultés de Lettres et de Droit; le pasteur André BÉGNIER, les généraux LE CORGUILLE et TUBERT; l'amiral MUSELIER, ancien chef des Forces Françaises Navales Libres; Claude AUTANT-LARA, cinéaste; les acteurs Françoise ROSAY, Simone SIGNORET, Y. MONTAND; les écrivains Alioune DIOP, Marc BEIGBEDER, Michel LEIRIS, Robert MERLE, Claude ROY, VERCORS; M^{me} Gaston MAURICE, Yves MONTEL, Joë NORDMANN, Etienne NOUVEAU, avocats à la Cour; Adolphe ESPIARD, ancien directeur du ministère des Anciens Combattants.

L'Union des Etudiants Juifs de France avait également envoyé un message de sympathie.

Alerter partout les gens de cœur!

A l'issue de la manifestation, une résolution fut adoptée à l'unanimité, condamnant le verdict de Sumner, qui constitue un scandaleux encouragement au racisme et exprimant « le ferme

espoir que le second procès, prévu à Leflore le 7 novembre, ne sera pas un nouveau déni de justice ».

Par ce texte, les antiracistes parisiens s'engagent « à alerter partout les gens de cœur, afin que d'innombrables télégrammes, lettres et délégations traduisent la volonté du peuple français de voir les criminels châtiés et les droits de l'homme sauvegardés ».

« Ils adressent l'expression de leur affectueuse sympathie à la mère d'Emmett Till et à son oncle Moses Wright qui a si courageusement témoigné au procès de Sumner.

« Ils assurent les antiracistes américains, dressés de plus en plus nombreux en un magnifique mouvement, de leur totale solidarité dans la lutte pour la dignité humaine, pour l'égalité et la fraternité des hommes. »

Une délégation à l'ambassade américaine

Le lendemain matin, 5 novembre cette résolution a été portée à l'ambassade des Etats-Unis, par une délégation du Bureau National du M.R.A.P. conduite par Charles Palant, secrétaire général du Mouvement.

Si, après le jury de Sumner, le jury de Leflore a fait fi de la volonté des antiracistes, il est certain que le meeting du 4 novembre pèsera dans la balance de la Justice. Déjà, se faisant l'écho de l'émotion universellement ressentie, le gouverneur de l'Illinois s'est adressé au ministre américain de la Justice pour demander l'intervention des autorités fédérales dans l'affaire du Mississippi.

Il appartient à tous les antiracistes de poursuivre la lutte, de multiplier les pétitions, les délégations pour que triomphent les Droits de l'Homme.

L'affaire du Mississippi continue.

Yves DECHEZELLES : "Soyons vigilants"

Avocat à la Cour

Quel est le crime le plus affreux : celui des hommes blancs tuant cet enfant, piétinant son pauvre visage — ou celui de ces juges ayant devant eux les assassins et qui les ont acquittés ?

...En tant que démocrates, toutes les atteintes aux droits de l'homme nous concernent. Si nous ne protestons pas, nous deviendrons complices. N'oublions pas que si, dans ce pays d'Amérique, de tels crimes sont encore possibles, il est des territoires, plus proches de nous, où vivent des hommes qui sont nos frères et où des crimes semblables sont commis.

Aujourd'hui, l'antiracisme vigilant et actif est devenu la forme la plus actuelle, la plus concrète de la lutte pour la démocratie et pour la paix. En nous joignant à ce combat, nous rendrons un grand service à la France.

Alfred GRANT :

Secrétaire Général de l'Union des Sociétés Juives de France

"La race des seigneurs doit disparaître"

Nous connaissons ça ! On crée une caricature de celui qui doit être la cible — et la conscience de l'assassin est tranquillisée. L'assassiné, le noir ou le juif, l'Algérien ou le négroïde, est un être inférieur, un membre de la race inférieure à supprimer de la surface du globe, par la race supérieure, celle des seigneurs.

Or, s'il est une race à supprimer de la surface du globe, c'est bien celle des seigneurs. Cette race-là doit disparaître et céder la place à la fraternité entre les hommes et les peuples, au respect des droits de tous les hommes.



A la tribune, de gauche à droite : Victor Sablé, Pierre Paraf, Maria Rabaté, Charles Palant, le président Lyon-Caen, René Moran, Alfred Grant, Yves Dechezelles.

Le Président LYON-CAEN : "Il est temps que cesse cette haine bestiale"

Après avoir brièvement retracé le dramatique assassinat d'Emmett Till et l'acquiescement de deux meurtriers à Sumner, le président Lyon-Caen évoque, dans son allocution d'ouverture, l'émotion suscitée en France par cette affaire.

Et il poursuit : « Le M.R.A.P., toujours à l'avant-garde de la défense des persécutés et opprimés de toutes nationalités, de toutes races, religions ou couleurs, a jugé utile qu'à nouveau l'opinion publique française se dresse, élève la voix pour la défense de la cause sacrée de la dignité humaine et des droits imprescriptibles de

l'homme. Car c'est bien là ce qui est en cause dans cette affaire.

« Il est temps, en vérité, que cesse cette haine bestiale des races.

« Nous avons vu naguère un racisme analogue à celui qui arma les bras des assassins du jeune Till et inspira le verdict de leur acquittement, cruellement servir dans un pays voisin du nôtre et le déshonorer.

« Nous ne pouvons admettre que les tortionnaires d'outre-Rhin servent de modèles et trouvent des émules dans une nation qui aime à se placer à la tête de la civilisation et se targue d'être la terre de refuge des libertés. »

Léo HAMON : "ŒUVRONS A LA FRATERNITÉ!"

Sénateur

A partir du moment où il règne dans un pays un climat où la vie d'un noir ne vaut pas la vie d'un blanc, la démocratie y est menacée.

Cette justice défectueuse ne nous fait pas oublier la meilleure Amérique, que nous voulons aimer. Nous n'oublions pas plus les combattants américains de la Normandie que les combattants russes de Stalingrad.

Je reviens de Chine et je n'ai rencontré là-bas aucune trace de

racisme anti-blanc. Il faut nous en réjouir, d'autant plus que, dès à présent, l'humanité colorée compte, dans la seule Asie, un milliard d'individus. Les blancs sont, dans le monde, une minorité. La majorité colorée rattrapera d'ici peu son retard technique et nos enfants vivront dans un monde où ces hommes auront la place qui leur revient.

Travaillons à faire de ce monde un monde de fraternité. Ainsi la France sera entourée de l'amour de l'humanité.

Mme Maria RABATÉ : "Nous saluons cette unanimité"

Député de Paris

A la base de ces atrocités, nous trouvons la haine raciale et xénophobe. Notre pays n'en est pas exempt...

Dans les événements actuels qui déferlent en Afrique du Nord, comment ne pas voir aussi l'affirmation d'une politique raciale que, nous, communistes, dénonçons et combattons impitoyablement et sans réserve...

Le même racisme, la même discrimination raciale s'expriment dans des faits moins sanglants mais profondément douloureux : l'inégalité des Algériens en

France par rapport aux autres travailleurs, dans le domaine des salaires, des allocations familiales, etc...; la complaisance (pour ne dire plus) avec laquelle la grande presse entretient la haine à leur égard; les rafles racistes à Paris et les ratisages en Algérie et au Maroc... Tel est le dernier cri de l'œuvre civilisatrice d'un gouvernement dont le seul langage est la répression.

...Nous ne pouvons que souscrire à cet élan d'unanimité qui nous réunit ce soir, tant dans la salle que sur cette tribune.

Après le second verdict

Au lendemain de la décision du « grand jury » de Leflore, acquittant une nouvelle fois les assassins d'Emmett Till, le M.R.A.P. a publié la résolution suivante, qui a été reproduite par la presse :

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, sûr d'interpréter la volonté de tous les Français, élève une protestation indignée contre la décision du « grand jury » de Leflore (Mississippi) d'acquiescer, après les juges de Sumner, les deux criminels Bryant et Milam, qui ont pourtant reconnu avoir enlevé le jeune noir Emmett Till, retrouvé mort peu après.

A l'appel du M.R.A.P. de nombreux antiracistes ont exprimé leur émotion et leur colère au lendemain du verdict de Sumner. Il y a quelques jours encore, au cours d'un meeting organisé par

le M.R.A.P. à la Mutualité, d'éminentes personnalités venues de tous les horizons politiques et religieux, ont réclaté, en présence d'une foule considérable, le juste châtiment des coupables.

Passant outre aux appels du cœur et de la raison, la décision de Leflore, nouveau déni à la dignité humaine, constitue un terrible encouragement au racisme qui, déjà, se déchaîne avec une violence accrue dans tout le Sud des Etats-Unis.

Le M.R.A.P., s'associant à la campagne menée par les antiracistes américains, s'adresse solennellement au Gouvernement des Etats-Unis, pour qu'il intervienne contre cet abominable déni de Justice, comme le lui permettent la Constitution et les lois en vigueur.

La conscience universelle exige que cesse ce scandale.

Quelques messages

Gérard BAUER

de l'Académie Goncourt

Je ne pourrai pas être des vôtres à la réunion à laquelle vous m'avez fait l'honneur de me convier. Mais sachez que j'y suis en pensée, dans l'appréciation de votre initiative et la sympathie de votre Mouvement.

Joignez ma protestation à celles qui seront ce soir-là exprimées à votre tribune.

Le pasteur

LA GRAVIÈRE

Aujourd'hui, de nos cœurs et de nos voix unis à ceux des hommes et des femmes de toutes races et sous tous les cieux, nous exprimons une même colère, une même douleur et, aussi, une même espérance, celle que nous conservons QUAND MEME en une justice à laquelle une occasion est laissée de se ressaisir et de désavouer un verdict qui la déshonore.

Mme Suzanne CREMIEUX

Conseiller de l'Union Française

Je m'associe à toutes vos protestations; il semble qu'il n'y ait aucune indépendance de la Justice aux Etats-Unis, puisque des juges osent acquitter les assassins d'un pauvre petit noir de 14 ans sifflant d'admiration devant une blanche. N'y a-t-il donc plus de mères aux Etats-Unis et celles-ci n'ont-elles pas la honte au front ?

Le racisme ? Mais il est partout; il est latent, et jamais nous ne ferons assez pour lutter contre lui.

Nous portons en nous le deuil du petit Emmett Till, comme nous porterons éternellement en nous le deuil de ceux d'Auschwitz et de Ravensbrück.

Pour les Etats-Unis, la Liberté éclairant le monde n'est-elle pas qu'une publicité supplémentaire à l'usage du monde extérieur, si celle-ci doit absoudre la renaissance des crimes de la barbarie fasciste ?

Le Professeur

Henri LEVY-BRUHL

de la Faculté de Droit

Le verdict acquittant les meurtriers du jeune Emmett Till est un des plus monstrueux que connaisse l'histoire. Le meurtre était manifeste. La culpabilité des accusés ne faisait aucun doute. Leur seul mobile ne pouvait être que la haine de race. Les jurés qui les ont innocentés ont proclamé à la face du monde que l'on pouvait impunément tuer un homme — pire même : un enfant — parce qu'il avait la peau noire. Il faut qu'à cette doctrine abominable, le monde réponde par un long cri de révolte et d'indignation. Rien ne rendra la vie au pauvre orphelin, mais si la réaction du monde civilisé est assez puissante, on peut espérer que ce jugement sera le dernier dicté par la haine des races, cette honte de l'humanité.

Le Professeur

J. HADAMARD

Membre de l'Institut

A tous ceux que révolte l'inconcevable verdict rendu en faveur des assassins du jeune Emmett Till, je tiens à me joindre de toute mon indignation.

Paris antiraciste a demandé Justice

Le Pasteur LEHNEBACH : "Un chrétien ne peut qu'être avec vous..."

Je croisais faillir à mon ministère, à ma vocation, si je n'étais pas là, ce soir, parmi vous. Appartenir à une race, avoir une couleur, une religion qui n'est pas celle de tous les autres, et être pour cela voué à l'injustice — c'est là une des choses les plus inhumaines. L'humanité, c'est au contraire le droit pour tout homme à la vie, le droit d'accéder à la place que son cœur et son intelligence lui méritent sur terre, quelle que soit sa race ou sa religion.

Je me souviens d'un vieux Malgache qui me disait : « Si on nous retirait la peau à l'un et à l'autre, on se ressemblerait rudement... »
Ceux qui partagent ma foi et se disent chrétiens ne peuvent être ailleurs, de volonté et de cœur, qu'avec nous.
Unissons nos voix pour proclamer notre volonté de justice, pour affirmer notre fraternité humaine.

René MARAN : "C'est partout qu'il faut combattre le racisme"
Prix Goncourt

Des faits comme l'assassinat du jeune Emmett Till sont incompréhensibles pour un Français.
Le sud des Etats-Unis a tué d'innombrables noirs qui n'avaient rien fait. Pour rien. Pour le plaisir de tuer. Le noir, c'est pire qu'un chien.
Quoique à un degré beaucoup moindre en France aussi, nous avons à déplorer le racisme. Les étudiants du Quartier Latin sa-

vent très bien qu'ils ne sont pas admis dans certains hôtels s'ils sont noirs... Le racisme a augmenté depuis que l'hitlérisme a passé par ici.
Il est utile qu'on s'élève avec force contre le racisme américain, car c'est en même temps condamner tous les racismes, y compris dans notre pays.

Charles PALANT : Union de tous les antiracistes !
Secrétaire Général du M.R.A.P.

« ...Emmett Till était orphelin de guerre, déclare notamment Palant, son père est tombé durant la dernière guerre sur l'un des fronts où se jouait la liberté des hommes, persuadé que son sacrifice permettrait l'avènement d'un monde fraternel et humain, où les peuples n'auraient plus à connaître la haine, la méfiance, la peur, l'insécurité du lendemain, un monde qui ne connaîtrait plus le racisme...
« Ce monde, hélas ! Emmett Till ne le verra pas, ni Willie Mac Gee, ni les sept noirs de Martinsville, ni Ethel et Julius Rosenberg — ce monde dont tous ces morts sont comme les douleurs de l'enfantement, et que, dans l'union et la lutte, les antiracistes, les hommes épris de paix imposeront demain. »
Après avoir salué l'action des antiracistes américains, Charles Palant rappelle l'émotion unanime du peuple français après le verdict de Sumner.

les démarches pour exiger la justice. A l'annonce du verdict et dans les heures qui suivirent, nous élevions une protestation solennelle et décidions un grand rassemblement à Paris.
« En même temps, une autre organisation prenait une initiative semblable — initiative dont nous nous sommes sincèrement réjouis, d'autant plus que la L.I.C.A. ne s'était que timidement manifestée pour défendre Mac Gee, pour défendre les Rosenberg et pour soutenir chacune des luttes antiracistes qui virent se lever des masses nombreuses ces dernières années.
« Animé du plus pur esprit d'union, notre Mouvement, renonçant à sa propre manifestation, lança un appel vibrant à tous les antiracistes, pour assurer un succès retentissant au meeting qui se déroula le 27 septembre aux Sociétés Savantes.
« Nous nous honorons d'avoir agi de la sorte, tout en déplorant que les dirigeants de la L.I.C.A. aient adopté une attitude peu amicale vis-à-vis du M.R.A.P., en ne permettant pas à un de ses représentants de prendre la parole, alors que des centaines de

militants et amis de notre Mouvement avaient répondu à notre appel.
« Il va de soi que nous avons invité la L.I.C.A. à préparer avec nous le meeting de ce soir et à poursuivre ensemble toute action pour le triomphe de la justice dans l'affaire du Mississippi. Il est clair aussi que si la L.I.C.A. avait envoyé un délégué ce soir, comme nous l'y avons invitée, il aurait pris librement la parole, comme cela s'est produit à plusieurs de nos manifestations, notamment au cours de notre campagne contre le réarmement allemand.
« Mais les dirigeants de la L.I.C.A., qui n'ont pu empêcher ces derniers mois, et en particulier le 27 septembre, les progrès de l'union des antiracistes, ont répondu négativement à toutes nos propositions. Ils ont motivé leur refus en se déclarant partisans de faire un meeting après et non avant le second procès. Nous pensons, nous, que les antiracistes se doivent de faire tout leur possible, dans l'union, et avant qu'il ne soit trop tard, pour empêcher que la justice soit bafouée une seconde fois. Nous ne saurions nous contenter de protester devant le fait accompli.
« C'est pourquoi nous appelons les antiracistes de toutes tendances, et vous en particulier, camarades de la L.I.C.A., à peser tous ensemble dans la balance de la Justice... »

Nos propositions à la L.I.C.A.

« Notre Mouvement, poursuit-il, avait, dans les semaines qui précéderent le procès, multiplié

Pierre PARAF
Ecrivain
"Le nom d'E. TILL doit nous unir"

A l'ombre de notre frère Emmett Till, le jeune noir assassiné, la résistance continue. Résistance aux préjugés, aux persécutions, aux haines qu'on espérait avoir englouties sous les ruines du nazisme. C'est, dans la même fidélité, le même idéal qui nous réunit.
Que les amis d'Emmett Till, que sa courageuse maman sentent que des millions d'êtres au loin sont avec eux. Le nom du jeune noir est entré dans l'anthologie de la souffrance et de l'injustice. Et au pays de l'affaire Dreyfus nul n'oublie jamais une telle anthologie. Ce nom doit être, entre tous ceux qui viennent de familles politiques, religieuses, philosophiques si diverses, un foyer de notre étroite communion.

Jean SCHAEFFER
Secrétaire de la C.G.T.
"Les travailleurs sont antiracistes"

Je vous apporte l'adhésion de la Confédération Générale du Travail à l'initiative du M.R.A.P.
Car la C.G.T. a banni de son sein toutes les divisions entre les travailleurs et ne comprend pas que des hommes soient divisés par leur race.
Même si la lutte est longue, nous pensons que les travailleurs américains réussiront à vaincre l'hystérie raciste qui empoisonne leur pays.
Pour notre part nous protestons, au nom des travailleurs de France et interviendrons auprès de l'ambassade des Etats-Unis pour que la justice l'emporte dans l'affaire du Mississippi.



Une vue de la salle.

Mettons tout en œuvre !
Soulignant que le châtement des assassins d'Emmett Till porterait un coup à la fois au racisme antinoir et au racisme antijuif et rehausserait la confiance de l'opinion publique dans une amélioration du climat international, Charles Palant conclut :
« Ne perdons pas de temps, redoublons nos efforts. Tous unis, antiracistes de France, mettons tout en œuvre pour que triomphe la justice. »

La situation au Moyen-Orient

(Suite de la page 5)

rompt pas pour cela ses contacts avec l'Ouest, mais son indépendance la rend arbitre entre les offres qui lui sont faites pour l'achat de son riz et de son coton et pour l'industrialisation du pays. Le neutralisme prend ici ses racines.
Cette nouvelle situation amène les trois pays occidentaux, qui sont pourtant des adeptes de la libre concurrence, à reviser leurs conceptions et à tenter de reprendre le terrain perdu. Pour eux la coexistence pratique et la liberté de commercer sont en opposition avec la tradition de « chasse gardée ».
Sur ce terrain a poussé toute la campagne déclenchée contre la vente d'armes par la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S. à l'Egypte, la Syrie et l'Arabie séoudite, en oubliant que ces pays s'approvisionnaient jusqu'ici en armes, sans arrêt, dans les pays occidentaux qui, au surplus, sont prêts à continuer dans le même sens, comme il le font aux autres pays du Moyen-Orient, mais en exigeant l'adhésion au pacte de Bagdad...
Et afin de surencherir, les Anglais par le plan Eden et les

Américains par celui de Johnston, envisagent même un démantèlement et l'occupation d'une partie de l'Etat d'Israël.
N'est-ce pas une preuve éclatante de la façon dont ces hommes politiques disposent délibérément de la souveraineté nationale d'un pays ?
Au lieu d'envisager une solution d'entente aux problèmes litigieux, ils cherchent à créer de nouveaux litiges et de nouvelles bases d'incidents de frontières. Au lieu de réunir les parties intéressées par les soins de l'O.N.U., au lieu d'une conférence à Quatre comme celle qui a mis fin à la guerre en Indochine, au lieu de rechercher des mesures adéquates dans le respect de la souveraineté de chaque Etat constitué, ils envinent les relations entre Israéliens et Egyptiens, pour « arbitrer » ensuite les conflits surgis dans cette atmosphère d'excitation et de nervosité.
Les peuples de cette contrée n'ont aucun intérêt à s'entre-tuer, ni les Arabes ni les Juifs, à plus forte raison les Egyptiens et Irakiens, également musulmans. Bien au contraire.
Que l'esprit de Genève fasse

son apparition au Moyen-Orient et les pays de cette région connaîtront une longue période de prospérité dans le complément de leurs économies respectives, garantie par la paix et la coopération.
Comme l'a déclaré un diplomate soviétique à la délégation d'organisations juives venue à Genève, lors de la conférence des quatre ministres des Affaires étrangères, les conditions ne sont pas telles qu'une guerre soit imminente au Moyen-Orient, alors que les canons se sont tus partout ailleurs dans le monde. Toute initiative poussant à une guerre, quelque nom qu'elle porte — punitive, répressive, défensive, préventive, etc... — est condamnable, comme contraire à la détente internationale.
L'espoir est justifié. Les peuples y veilleront, car les forces de paix, qui sont puissantes dans le monde, contrecarreront toute tentative d'allumer un nouveau foyer de guerre.

GENÈVE

(Suite de la page 5)

produits dits « stratégiques » a bloqué la discussion et empêché tout résultat immédiat. Mais, là encore, tous les observateurs ont noté à quel point sont nombreuses les similitudes entre les propositions d'échanges économiques et culturels formulées par les délégations occidentales et la délégation soviétique. De telles similitudes favoriseront des conventions bilatérales entre pays de l'Est et pays de l'Ouest, dont les Quatre ont convenu qu'il fallait encourager le développement.
Signalons enfin qu'en marge des réunions officielles de la conférence, et notamment au cours d'entretiens privés parfois fructueux, de grands problèmes internationaux ont été examinés par les Quatre, qui ont dressé le catalogue des solutions possibles.
En Extrême-Orient, les Quatre ont confirmé leur accord sur des élections générales au

Vietnam, élections dont le principe reste acquis, même si l'application ne peut pas être immédiate. Au Moyen-Orient, les Occidentaux ont dû convenir que la meilleure solution serait un pacte de sécurité collective garantissant les frontières et le statu quo actuels, mais la crainte de voir l'U.R.S.S. dire son mot dans un domaine jusqu'ici réservé leur a fait refuser toute décision pratique dans ce sens.
En définitive, on peut dire que l'amélioration constante des relations Est-Ouest, la dégradation des « situations de force » sur lesquelles comptaient les partisans de la « guerre froide », la baisse de prestige de ces champions, sont des faits acquis sur lesquels il est impossible de revenir.
Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps et une conférence ne fait pas la paix, mais la paix est sur le bon chemin.
La vigilance des peuples doit faire le reste.

LE MEETING DE ROUEN

Un grand meeting d'union organisé par le M.R.A.P. a eu lieu à Rouen le 18 novembre, salle Sainte-Croix-des-Pellétiers, pour que justice soit rendue dans l'affaire Emmett Till.
Sous la présidence de M. A. VALLEE, secrétaire de la Fédération de la Ligue des Droits de

l'Homme, le pasteur HERUBEL et notre ami M. MANVILLE, membre du Bureau National du M.R.A.P., ont pris successivement la parole.
S'étaient également associés à la manifestation : la Jeune République, le Syndicat des Instituteurs, le Comité de Résistance à la Guerre et à l'Oppression, les

Amis de Témoignage Chrétien, le Mouvement de Libération du Peuple, le Secours Populaire Français, la Confédération Générale du Travail, le Parti Communiste Français, ainsi que, à titre personnel : le docteur Y. QUEGEN, M. SAINT-CYR, conseiller municipal ; M. MEYER, avocat au Barreau de Rouen.

Georges SADOUL : "Salut au Ciné-Club AMITIÉ"

Armstrong le « Roi du Jazz » à Paris

Historien du cinéma et critique jouissant d'une autorité incontestée, Georges Sadoul a salué en termes chaleureux la naissance du ciné-club antiraciste « Amitié ».

Recevant amicalement un représentant de notre journal et un membre de la direction du ciné-club, il nous a déclaré :

« La création du ciné-club « Amitié » est une initiative extrêmement intéressante. C'est par tous les moyens qu'il faut combattre les préjugés, les colonies qui visent à semer la méfiance entre les hommes de races ou de religions différentes, et qui sont dirigés, au bout du compte, contre la paix.

— Comment, selon vous, peuvent être constitués les programmes d'un tel ciné-club ? avouons-nous demandé.

— Certes, nous a répondu Georges Sadoul, ces questions n'ont pas été abordées par le cinéma aussi souvent qu'on pourrait le souhaiter, et pas toujours de façon très juste.

Pourtant, je crois qu'un large programme s'offre au ciné-club « Amitié ». D'abord les films dénoncent le racisme de façon satisfaisante. Ensuite les films qui peuvent, même s'ils relèvent de bonnes intentions, semer la confusion, prêter à discussion. Ces films, en raison de leur influence sur un large public, doivent faire l'objet d'une critique précise. Les spectateurs doivent apprendre à en déceler les dangers.

Enfin, il est bon, comme vous en avez l'intention, de montrer des films interprétés et réalisés par des artistes et créateurs de races diverses, que d'aucuns s'obstinent à déclarer « inférieures ». C'est là un excellent moyen de détruire les idées erronées.

6 décembre : La vie d'Emile Zola

C'est le mardi 6 décembre, à 20 h. 45, qu'aura lieu la première séance du Ciné-Club Amitié, le ciné-club antiraciste constitué avec l'appui du M.R.A.P.

Ce ciné-club, qui a pour but à la fois de développer la culture cinématographique et d'exalter la fraternité et l'amitié entre tous les hommes, débute avec un programme particulièrement intéressant.

Retiré depuis longtemps des écrans, nous aurons l'occasion de voir (ou de revoir) « La vie d'Emile Zola », le célèbre film américain de William Dieterle, avec Paul Muni, Joseph Schildkraut, Gloria Holden... De nombreuses personnalités participèrent au débat qui suivra.

En supplément au programme, un film de marionnettes tchécoslovaque : « La poupée manquée ».

Les séances suivantes auront lieu les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois. Les programmes de janvier sont d'ores et déjà établis comme suit :

Jeudi 12 janvier : « La P... respectueuse » (Français), de Marcel Pagliero et Charles Brabant, avec Barbara Laage, Ivan Desny, Marcel Herrand... Dialogues de Jean-Paul Sartre.

« L'émigrant », de Charlie Chaplin.

Jeudi 26 janvier : « Maximka », une œuvre admirable dédiée à la fraternité des races (soviétique).

« Kathakali », la vieille danse dramatique de Malabar (Indien).

Le Ciné-Club Amitié est ouvert à tous les antiracistes, jeunes et adultes. Tous les antiracistes se doivent de lui apporter leur soutien actif.

Adhérez au Ciné-Club Amitié !

Précisément Georges Sadoul étudie spécialement ce problème en ce moment.

— Depuis la guerre, nous dit-il encore, un des phénomènes dominants du cinéma mondial est la multiplication des cinémas nationaux, par exemple en Extrême-Orient, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud. Des peuples nou-

veaux prennent la parole, ce qui leur avait été refusé dans les 40 premières années du cinéma. Outre les plus récentes révélations : le cinéma chinois, japonais et indien, il faut s'attendre au développement rapide du cinéma indonésien, du cinéma parlant arabe, qui peuvent donner d'ici peu des chefs-d'œuvres.

Cependant, souligne-t-il, il reste encore, en 1955, que les noirs sont presque dans l'impossibilité de s'exprimer réellement par le film, soit en Amérique, soit en Afrique. Souvent d'ailleurs la jouissance du cinéma, en tant que spectacle, leur est pratiquement interdite : en Afrique, par exemple, le nombre des salles de projection est dérisoire.

Et Georges Sadoul conclut :

— Ainsi, un ciné-club antiraciste a un grand rôle à jouer. Je souhaite bonne chance au ciné-club « Amitié » !



Louis Armstrong, le « roi du jazz », est à Paris. Chaque soir, à l'Olympia, il éblouit et enthousiasme par son incomparable talent un public qui n'est seulement composé de « fans ».

BULLETIN D'ADHÉSION au « Ciné-Club AMITIÉ »

Nom :

Prénoms :

Profession :

Adresse :

sollicite son adhésion au « Ciné-Club Amitié ».

Signature :

Envoyez ce bulletin rempli à « Droit et Liberté », 91, Faubourg-Saint-Denis, avec la somme de 200 francs (timbres ou mandat), prix de l'inscription.

Cotisation mensuelle : 200 francs (deux séances).

GINETTE ET HANSELI

par Andrée CLAIR

HANSELI habitait au troisième étage.

— Ce n'est pas encore l'heure de dîner, dit-il à Ginette, viens jouer un peu chez moi...

La maman d'Hanseli ouvrit et embrassa les deux enfants.

— Vous vous êtes bien amusés ? Venez, il reste encore des gâteaux.

Elle souleva une tenture africaine aux rayures vives et bariolées.

Il y avait beaucoup de monde dans la pièce.

Jacques Dalla, le père d'Hanseli, né à Brazzaville, sur les bords du Congo, était professeur d'histoire et de géographie. Sa femme, de mère française et de père hollandais, parlait aussi bien le français que le hollandais, l'anglais et l'allemand.

Jusqu'à vingt ans, elle avait vécu en Hollande. Maintenant elle était traductrice dans une grande maison d'édition.

Aussi Hanseli était habitué à voir défiler à la maison un nombre incalculable d'Africains, de Hollandais et de Français. Il entendait parler un jour du soleil de l'Afrique, de baobabs, de tam-tam ou de termites. Le lendemain, de La Haye, de Rotterdam, des champs de tulipes, de la pêche au hareng ou des polders que la mer menace toujours. Hanseli écoutait et posait des questions sans fin. Mais les friandises hollandaises ou africaines que ses parents offraient à leurs visiteurs l'intéressaient beaucoup aussi...

Pipo et Nika s'aimaient beaucoup, d'une affection profonde, mais peu démonstrative. Aussi ils surnommèrent Ginette et Hanseli « les vrais jumeaux », car l'affection réciproque des deux petits se manifestait à chaque instant.

Fralheur, gentillesse, santé, optimisme : tous ces mots à la fois qualifient les livres qu'Andrée Clair écrit pour les enfants. Nous avons salué en son temps « Moudaina », œuvre excellente d'éducation antiraciste qui reçut le Prix Jeunesse 1952.

« Le mur gris de toutes les couleurs », qui vient de paraître (Editions Bourrelier), est aussi dédié à l'amitié, à la fraternité. Parmi les enfants dont l'histoire nous est contée, se trouve un petit noir. Tous vivent ensemble une charmante aventure — l'embellissement par des fleurs et des plantes d'un mur gris de cour parisienne — et l'auteur suscite pour tous une même sympathie.

Si la couleur de peau du petit Hanseli est soulignée au passage, c'est pour mieux affirmer l'absence de préjugés chez les enfants qui accueillent volontiers comme naturelles les particularités de chacun. Ainsi, ce dialogue :

— Dis donc, pourquoi tu es presque noir ?

— Parce que mon papa est noir.

— Et ta maman ?

— Elle est comme ta maman. Pourquoi tu t'appelles Pipo ?

— Parce que je joue toujours du pipeau. Mais mon nom s'écrit avec un o, c'est mieux...

Placés dans cette atmosphère familière, les petits lecteurs, que nous souhaitons nombreux, approuveront sans aucun doute le passage où l'on voit les « marmousets » remettre en place « la grande » qui voulait faire une différence entre Hanseli et ses amis blancs. C'est ce récit que nous publions ci-dessous.

Dans la rue, les gens se retournaient souvent sur Hanseli dont la figure ronde, au joli teint de pain bien doré, entouré de boucles châtain foncé, s'éclairait de deux grands yeux noirs. Ginette était très contente qu'on admirât tant son petit camarade. Pourtant, un jour, à la porte de l'école, une « grande » se moqua d'elle : — Elle n'est pas dégoûtée d'embrasser un nègre.

Ginette, qui trouvait Hanseli si joli et qui l'aimait tant, pleura toute la matinée sans rien vouloir dire à la maîtresse. A onze heures et demie, ses yeux rouges attestaient encore son chagrin.

Colette et Nicole, les plus hardies, décidèrent de donner une leçon à cette « asperge ».

A quatre heures et demie, Co-

lette courut d'une traite du lycée à l'école. Nicole, Pierrette et Nika, déjà sorties, l'attendaient. Pipo et Hanseli arrivèrent en courant. « L'asperge » apparut. On la laissa faire quelques pas sur l'avenue, en la suivant d'assez près. Nika rejoignit tout le monde au moment où Colette tirait sur la serviette que l'autre portait sous le bras.

Elle se retourna.

La troupe fit cercle autour d'elle.

En voyant Hanseli et Ginette, la grande comprit la cause de cette intervention. Elle fit front avec ironie, mais fut encore plus stupide que le matin :

— Tout ce monde pour la défense d'un sauvage.

— Sauvage toi-même ! cria Colette dont toutes les intentions de conciliation et d'explications furent balayées.

Et, hors d'elle-même, elle lança :

— Si tu t'attaques encore à notre Hanseli ou à notre Ginette, tu auras à faire à nous. Tu verras. On fera une chanson sur toi, tout le monde se moquera de toi et tu pleureras tellement que tu seras encore plus maigre et plus laide.

Elle respira et, considérant l'autre, elle confirma :

— Dire que tu es si laide et que notre Hanseli est si joli et si gentil.

— En tout cas, intervint Hanseli, moi je ne voudrais pas t'embrasser, tu es trop bête.

On entendit une voix étranglée qui disait :

— Oui, tu es trop bête, parce que notre Hanseli...

Pierrette, qui n'en avait jamais tant dit, s'arrêta rougissante sous les regards étonnés.

HALLELUJAH !

KING VIDOR a réalisé ce film à Hollywood en 1929, juste après les premiers balbutiements du cinéma parlant. Intéressé par le succès du « Chanteur de Jazz », où le blanc Al Jolson apparaissait déguisé en nègre, il eut l'idée de tourner « Hallelujah » avec de véritables acteurs noirs.

Vidor prétend avoir voulu décrire la vie des noirs américains. Il n'a fait qu'accumuler les poncifs hollywoodiens directement hérités des esclavagistes du Sud, et nous a donné une anthologie de ce que l'Amérique a conçu de plus insidieusement virulent en matière de racisme.

Dans la mesure où il est évoqué, le cadre social où s'agitent

les héros dérisoires de « Hallelujah » est aussi dénaturé que les gens : ceux-ci récoltent leur coton, le vendent et dilapident l'argent comme feraient des propriétaires exploitant leur propre terrain. Pas question de propriétaire blanc, et pour cause !

Certaines scènes auraient pourtant trouvé heureusement leur place dans un film qui aurait montré vraiment les noirs de la Nouvelle-Orléans dans leur vie, avec leurs problèmes. Mais tout est sacrifié à un pittoresque du plus mauvais aloi. Même les blues sont décolorés, et nous aurions préféré que ce faux classique reste enfermé au fond de la cinémathèque, d'où le cinéma « La Pagode » n'aurait pas dû le sortir.